



TENDER ADDENDUM

**New Drainage Infrastructure and Grading for the
Garden of the Provinces and Territories**

**NCC tender file # LW093
July 10, 2018**

ADDENDUM NO : 2

ADDENDA À LA SOUMISSION

**Nouvelle infrastructure de drainage pour le Jardin
des provinces et des territoires**

**Dossier de soumission de la CCN no. LW093
Le 10 juillet 2018**

ADDENDA NO: 2

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents :

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appeal d'offres et des documents relatifs au contrat:

1. CHANGES TO UNIT PRICE TABLE:

On line 7 of the unit price table, cross out and replace the following:

- "Concrete Sidewalk Replacement" and replace with "Removal and Replacement of Irrigation System"
- Replace "Lump Sum" with "Cash Allowance"
- In the "Total Amount" block, record \$10,000.00.

2. NOTE THE ITEM ATTACHED :

- Addendum C2 (Civil Addendum by WSP issued July 10, 2018)

1. MODIFICATIONS DE LA TABLE DES PRIX UNITAIRES :

À la ligne 7 du tableau des prix unitaires, rayer et remplacez ce qui suit:

- "Remplacement de trottoir en béton" et remplacer par "Rétablissement et retrait de système d'irrigation".
- Remplacer "Montant forfaitaire" par "Allocation financière"
- Dans le bloc "Prix total", enregistrez 10 000,00 \$.

2. NOTEZ L'ARTICLE SUIVANT:

- Addenda C2 (Addendum de génie civil par WSP, date d'émission 10 juillet 2018)

Lana Wilson
Senior Contract Officer
Procurement Services

Lana Wilson
Agent principal des contrats
Services d'approvisionnement




Project Name:	Garden of the Provinces & Territories	Civil Addendum No.:	C2
		Revision:	
		Issue Date	2018-07-10
Owner:	National Capital Commission	WSP Project Number:	161-18067-00

The following changes in the tender documents are effective immediately. This addendum will form part of the contract documents. Include in bid amount for the following items of addition, deletion or clarification. Indicate in the space provided on the bid form that you have received and included for the requirements of this addendum.

DRAWINGS:

1. Drawing C-1.0 – Add the following Notes General:
 15. FLOWABLE FILL (ABANDONMENT GROUT) SHALL BE CONTROLLED LOW-STRENGTH MATERIAL CONSISTING OF A FLUID MIXTURE OF CEMENT, FLY ASH, AGGREGATE, WATER AND ADMISTURES AS NECESSARY TO PROVIDE WORKABLE PROPERTIES, WITH A 28-DAY COMPRESSIVE STRENGTH IN THE RANGE OF 0.4 TO 0.7 MPa. SUBMIT MIX DESIGN DATA FOR ENGINEER'S REVIEW. ALL MATERIALS MUST SATISFY APPLICABLE ENVIRONMENTAL REGULATIONS.
 16. MAINTAIN EVEN LEVEL OF FILL WHILE FILLING LOWER CHAMBER. CONSOLIDATE AND LEVEL WITH INTERNAL VIBRATORS. MATERIAL SHALL BE PLACED SO THAT IT FILLS THE ENTIRE SPACE WITHOUT VOIDS BEING CREATED. PLACE MATERIAL WITHIN A PERIOD OF 2 HOURS FROM THE TIME OF BATCHING. PROTECT FLOWABLE FILL MATERIAL FROM COLD WEATHER ACCORDING TO OPSS 350.
 17. PROVIDE AN ELECTRIC PORTABLE HEAVY DUTY SUBMERSIBLE UTILITY PUMP, COMPLETE WITH 15 METRE DISCHARGE HOSE, MINIMUM 6 METRE POWER CORD, FLOAT SWITCH, AND 3 METRE STAINLESS STEEL LIFTING CHAIN. PUMP TO BE BJM MODEL R250-115, 0.33 HP, 115 V, SINGLE PHASE, WITH 38mm DIAMETER DISCHARGE, OR APPROVED ALTERNATIVE. DELIVER PUMP TO THE NATIONAL CAPITAL COMMISSION AT A LOCATION WITHIN THE CITY OF OTTAWA TO BE DEFINED.
2. Drawing C-1.1 – Delete the requirement for a stainless steel frame for the FG200 channel system, and the black coated frame for the F880 catch basin, and replace both frame requirements with a galvanized steel frame, consistent with General Note 12 on Drawing C-1.0.

UNIT PRICE TABLE:

1. UPDATE THE UNIT PRICE TABLE AS PER ADDENDUM 2, ITEM #1 

Nom du projet :-	Jardin des provinces et des territoires	Addendum de génie civil n°	C2
		Révision :	
		Date de présentation	Le 10 juillet 2018
Propriétaire :-	Commission de la capitale nationale	Numéro de projet de la société WSP :	161-18067-00

Les changements ci-après aux documents de soumission entrent immédiatement en vigueur. Le présent addendum fera partie des documents du contrat. À sa soumission, l'on se devra d'inclure des montants pour les articles ci-après de rajout, de suppression et (ou) de clarification. Dans l'espace prévu à cette dans le formulaire de soumission, l'on se devra d'indiquer la réception du présent addendum et la mise en valeur des travaux requis, pour ainsi pouvoir répondre aux exigences du présent addendum.

DESSINS :-

1. Dessin C-1.0 – Rajouter les notes générales suivantes :-
 15. LE PRODUIT DE REMPLISSAGE À L'ÉTAT LIQUIDE (COULIS D'ABANDON) DEVRA ÊTRE UN MATÉRIAU DE TYPE CONTRÔLÉ ET À FAIBLE RÉSISTANCE, LEQUEL COMPRENANT UN MÉLANGE DE CIMENT À L'ÉTAT LIQUIDE, DE CENDRE VOLANTE, DE GRANULATS, D'EAU ET D'ADDITIFS ET CE, SELON LES BESOINS POUR EN ARRIVER À DES PROPRIÉTÉS DE MANIABILITÉ ET DE FAÇONNAGE ACCEPTABLES; SA RÉSISTANCE COMPRESSIVE APRÈS 28 JOURS DE MÛRISSEMENT DEVRA SE TROUVER À L'INTÉRIEUR DE LA PLAGE SUIVANTE : 0,4 À 0,7 MPa. SOUMETTRE LES DONNÉES DE DOSAGE DU MÉLANGE À L'EXAMEN DE L'INGÉNIEUR. TOUS LES MATÉRIAUX DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX RÈGLEMENTS ENVIRONNEMENTAUX PERTINENTS.
 16. LORS DU REMPLISSAGE DE LA CHAMBRE INFÉRIEURE, MAINTENIR UN NIVEAU UNI DE REMPLISSAGE. CONSOLIDER LE TOUT ET METTRE LE MÉLANGE DE NIVEAU ET CE, EN SE SERVANT DE VIBRATEURS INTERNES. PLACER OU RÉPANDRE LE MATÉRIAU DE SORTE À REMPLIR L'ENSEMBLE DE L'ESPACE ET CE, SANS CRÉER AUCUN VIDE. COULER LE MATÉRIAU À L'INTÉRIEUR D'UN DÉLAI DE DEUX (2) HEURES DE SON GÂCHAGE. PROTÉGER CONTRE LES BASSES TEMPÉRATURES LE MATÉRIAU DE REMPLISSAGE À L'ÉTAT LIQUIDE ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PERTINENTES DE LA NORME OPSS 350.
 17. PRÉVOIR UNE POMPE SUBMERSIBLE, ROBUSTE, PORTATIVE ET À FONCTIONNEMENT ÉLECTRIQUE, LAQUELLE DEVANT ÊTRE AMÉNAGÉE AVEC UN BOYAU DE DÉCHARGE DE 15 MÈTRES, UN CORDON DE COURANT D'AU MOINS 6 MÈTRES, UN INTERRUPTEUR À FLOTTEUR ET UNE CHAÎNE DE LEVAGE OU DE SOULÈVEMENT, EN ACIER INOXYDABLE ET DE 3 MÈTRES DE LONGUEUR. LA POMPE EN SOI DEVRA ÊTRE DU MODÈLE R250-115 DE LA SOCIÉTÉ BJM, À RÉGIME DE 0,33 hp, 115 VOLTS ET UNE PHASE; EN OUTRE, ELLE DEVRA ÊTRE AMÉNAGÉE AVEC UN ENSEMBLE DE DÉCHARGE DE 38 mm DE DIAMÈTRE; ALTERNATIVEMENT, TOUT AUTRE PRODUIT ÉQUIVALENT ET APPROUVÉ. EXPÉDIER LA POMPE À LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE, L'ENDROIT PROPREMENT DIT À L'INTÉRIEUR DE LA VILLE D'OTTAWA DEVANT TOUJOURS ÊTRE DÉTERMINÉ PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
2. Dessin C-1.1 – Supprimer les exigences en rapport avec un bâti en acier inoxydable pour le système à profilés FG200 ainsi qu'avec le bâti à enduit noir pour le bassin collecteur F880; en

outre, remplacer ces deux exigences de bâtis par un bâti en acier galvanisé, lequel devant être conforme aux exigences de la note générale 12 du dessin C-1.0.

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES :-

*METTRE À JOUR LE TABLEAU DES PRIX UNITAIRES
SELON L'ADDENDA 2, ARTICLE 1.*

LW